

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à participer le **JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 A 14 H**

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SALLE LOUIS CLAUDE ROUX A CHALLANS

La carte d'adhésion 2024/2025 sera demandée

Ordre du jour AG ordinaire :

- Rapport moral des Coprésidents (vie de l'association).
- Rapport des commissions communication et animation.
- Rapport financier (tableau résultat de l'exercice 2023/2024).
- Rapport du vérificateur aux comptes et approbation des comptes de l'association.
- Election du vérificateur aux comptes.
- Présentation du projet de budget 2024- 2025 et vote.
- Vote pour les membres du Conseil d'Administration (renouvellement et nouveaux).
- Point sur les animations proposées pour la saison 2024- 2025.
- Intervention de personnalités invitées
- Remerciements aux anciens bénévoles.
- Réponses aux questions diverses.

VOTRE PRESENCE ACTIVE EST VIVEMENT SOUHAITEE.

*SI TOUTEFOIS VOUS NE POUVEZ PAS ASSISTER A NOTRE A. G. ORDINAIRE, CONFORMEMENT AUX STATUTS, VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE VOUS FAIRE REPRESENTER PAR L'ADHERENT DE VOTRE CHOIX EN LUI DONNANT UN POUVOIR DUMENT REMPLI ET SIGNE. **UNE MEME PERSONNE PEUT AVOIR 5 POUVOIRS MAXIMUM.***

DES **POUVOIRS** SERONT A VOTRE DISPOSITION A L'ENTREE DE L'AVOCETTE. APRES L'AVOIR REMPLI ET SIGNE, VOUS POURREZ LE METTRE DANS L'URNE. MERCI D'AVANCE !

VOUS POURREZ EGALEMENT L'IMPRIMER SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE challansaccueille.fr (dans les « DERNIERES NOUVELLES ») ET LE REMETTRE A UN RESPONSABLE D'ACTIVITE OU A L'AVOCETTE.

Nous devons procéder au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

Liste des sortants 2024 :

BLEUZET Claude- BLOUQUIT Françoise- NAPOLITANO Michelle- VALLÉE Michel

Tous se représentent.

Il restera 3 places disponibles pour élire des nouveaux membres au CA (qui peut au maximum comporter 21 membres).

L'assemblée générale sera suivie d'un lunch. C'est une occasion de se rencontrer en dehors de son activité principale et d'accueillir les nouveaux arrivants à Challans Accueille.

AFIN D'ADAPTER LE LUNCH AU NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES ET D'EVITER LES GASPILLAGES, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRESENCE A L'AG AVANT LE 30 OCTOBRE 2024.

DES COUPONS REponses SERONT A VOTRE DISPOSITION A L'ENTREE DE L'AVOCETTE. VOUS POURREZ LE REMPLIR ET LE METTRE DANS L'URNE PREVUE. MERCI D'AVANCE !

VOUS POURREZ EGALEMENT L'IMPRIMER SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE challansaccueille.fr à la rubrique « DERNIERES NOUVELLES » ET LE REMETTRE A UN RESPONSABLE D'ACTIVITE OU A L'AVOCETTE.

Certains de l'intérêt que vous portez à notre association, nous vous prions d'agréer, cher *adhérent*, l'expression de nos considérations distinguées.

Les Coprésidents,

VALLEE Michel Bernard GONTAN

